

AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES EN HYGIÈNE DU TRAVAIL

L'Association de l'AQHSST regroupe les multiples intervenants qui œuvrent en hygiène du travail, en SST, en ergonomie et en environnement. Elle a pour mission d'offrir des services d'information et de formation qui sont innovateurs, utiles et de qualité.

➤ Pourquoi assister à cette formation ?

Au Québec comme ailleurs, les organisations font face à des situations qui exigent une approche efficace de résolution des problèmes de santé et de sécurité du travail. Aux prises avec des agents chimiques, biologiques ou physiques qui peuvent nuire à la santé des travailleurs, les professionnels œuvrant dans de nombreux milieux de travail se trouvent parfois démunis lorsqu'ils sont confrontés à ces types de contaminants. Par quel bout commencer ? Quelle approche faut-il privilégier pour véritablement cerner le problème et apporter des solutions efficaces ? Comment lire, interpréter et utiliser avec discernement les articles du Règlement sur la santé et sécurité du travail (RSST) ? Quels outils ai-je à ma disposition ? Avec qui échanger et à qui demander conseil ? Cette formation est une occasion d'obtenir des réponses à ces questions et à vos préoccupations relatives à l'hygiène du travail. Elle vous permettra entre autres :

- De vous familiariser avec la démarche et les méthodes associées à la pratique de l'hygiène du travail ;
- D'approfondir vos connaissances dans divers champs d'application de l'hygiène du travail ;
- D'obtenir des réponses à vos questions lors d'échanges avec un professionnel d'expérience et avec les participants sur divers sujets en hygiène du travail.

➤ À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse aux divers intervenants œuvrant dans le domaine de la Santé et Sécurité au travail et qui désirent profiter d'une activité de formation, d'échange et de discussion en vue d'améliorer leurs connaissances et d'obtenir des réponses à des questions spécifiques relatives à la pratique de l'hygiène du travail.

➤ La formatrice

Isabelle Perreault, M.Sc (a) Sécurité et hygiène industrielles

Isabelle travaille depuis près de 20 ans en tant qu'hygiéniste du travail pour diverses organisations et entreprises. Du fait de ses expériences variées autant dans le milieu privé que public, la formatrice pourra vous entretenir sur divers sujets touchant l'hygiène du travail.

➤ Objectifs d'apprentissage :

À la fin de cette session, vous serez en mesure :

- D'avoir une meilleure compréhension des connaissances relatives aux principaux champs d'intervention de l'hygiène du travail ;
- De mieux connaître la démarche et les méthodes que l'hygiéniste du travail utilise lors de l'évaluation de l'exposition des travailleurs et de la maîtrise des risques associés aux principaux agents agresseurs ;
- De mieux connaître les nombreux outils mis à votre disposition, ainsi que les organismes et agences qui peuvent vous aider et vous supporter dans vos actions ;
- D'être mieux préparé à faire face aux problématiques soulevées par la présence de contaminants chimiques, biologiques et physiques dans le milieu de travail.

Contenu de la formation

Jour 1	
Module 1	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'évaluation de l'exposition ; les stratégies et les calculs en fonction des caractéristiques des contaminants et de l'exposition des travailleurs. 2. Exemples, exercices et études de cas. 3. Échanges et discussions.
Module 2	<ol style="list-style-type: none"> 4. La maîtrise du risque ; établir les priorités, la ventilation locale et générale, principes et normes à respecter, les mesures organisationnelles, les appareils de protection respiratoire et la protection cutanée. 5. Exemples, exercices et études de cas. 6. Échanges et discussions.
Jour 2	
Module 3	<ol style="list-style-type: none"> 7. Gaz, vapeurs et aérosols ; les dossiers préoccupants, amiante, béryllium, silice, moisissures et les sensibilisants respiratoires et cutanés, les valeurs d'exposition admissibles du RSST et les techniques d'échantillonnage. 8. Exemples, exercices et études de cas. 9. Échanges et discussions.
Module 4	<ol style="list-style-type: none"> 10. Bruit et contrainte thermique ; les calculs d'exposition, les valeurs limites admissibles et les principes de maîtrise de l'exposition des travailleurs. 11. Exemples, exercices et études de cas. 12. Échanges et discussions.

La date limite d'inscription est le 4 janvier 2019.

Si le nombre de participants minimum n'est pas atteint à la date limite, l'AQHSST se réserve le droit d'annuler la formation et remboursera les participants qui auront déjà payé leurs frais d'inscription.

Lieu de la formation

La formation a lieu à **Lab lieu de création** à Vallée-Jonction.
266-B Rue d'Assise, Vallée-Jonction, QC G0S 3J0

Coût de la formation :

Membre individuel : 580 \$+tx	Membre étudiant : 340 \$+tx
Membre employeur : 670 \$+tx	Non-membre : 860 \$+tx

Le tarif comprend les frais d'inscription, les pauses-santé, le repas et les notes de cours en version électronique seulement. Aucun remboursement après la date limite ne sera accepté en cas d'annulation par le participant. Dans le cas de force majeure, des frais d'administration de 50 \$ seront chargés pour une annulation après la date limite. La force majeure désigne un événement à la fois imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté du participant.

Il n'y a aucuns frais d'annulation avant la date limite d'inscription.

Le nombre de participants est limité aux 10 premiers inscrits avec préséance aux membres de l'AQHSST.



Cette formation vous donne droit à :
0.1 point /heure de formation du CCPSA(BCRSP)
1 point/ 6 heures de formation du CCAHT(CRBOH)

HORAIRE JOURNALIER

Accueil :	8 h
A.M. :	8 h 30 à 12 h
P.M. :	13 h à 17 h 00
Pauses :	9 h 45 et 14 h 45

